

CHINE

Le sixième anniversaire des événements de Tiananmen est marqué par une répression accrue
Index FI: FI 17/53/95

Embargo : vendredi 2 juin 1995

Les mesures répressives du gouvernement chinois contre l'opposition, avant le sixième anniversaire, dimanche 4 juin, de l'écrasement du mouvement de 1989 en faveur de la démocratie, ne sont que la manifestation la plus récente de la vague de répression qui n'a cessé de s'amplifier depuis un an.

Dans le document intitulé *Six years after Tiananmen: Increased political repression and human rights violations* (Six ans après Tiananmen, la répression politique et les violations des droits de l'homme augmentent) qu'elle publie ce jour (vendredi 2 juin 1995), Amnesty Internationale déclare : « Même avant les arrestations récentes d'opposants, les violations des droits de l'homme s'étaient aggravées, les autorités chinoises cherchant à étouffer toute activité perçue comme une menace à l'ordre politique établi ».

« Ceux qui osent poser des questions sur les circonstances dans lesquelles des centaines de personnes ont été tuées lors de la répression du mouvement de protestation de la place Tiananmen et sur le sort des milliers d'autres qui ont été arrêtés, deviennent des victimes à leur tour », a ajouté l'Organisation.

La dernière vague de répression fait suite à la mise en circulation de plusieurs pétitions demandant l'instauration de garanties minimales en matière de droits de l'homme, le retrait de la législation répressive, la libération des personnes incarcérées pour avoir participé aux événements de mai et juin 1989 et l'ouverture d'une enquête exhaustive sur l'homicide de centaines de civils non armés perpétré par l'armée à Beijing (Pékin), il y a six ans.

En réponse aux pétitionnaires qui demandaient que toute la vérité soit faite et que l'opposition soit tolérée, de nouvelles arrestations et "disparitions" ont eu lieu au cours du mois qui vient de s'écouler. En date du mardi 30 mai 1995, pas moins de 50 personnes – dont certaines soupçonnées d'avoir organisé les campagnes de pétitions – avaient été arrêtées, détenues pour une courte période ou convoquées par la police à Beijing et dans de nombreuses autres villes. Parmi ces personnes figuraient :

– Jiang Qisheng – signataire d'une pétition en faveur de la tolérance –, qui a "disparu" depuis que la police est venue le chercher à son domicile le 25 mai 1995 ;

– Liu Nianchun – syndicaliste –, qui a été arrêté le 21 mai 1995, après avoir refusé l'offre qui lui était faite par la police de quitter Beijing pour prendre des "vacances" payées par le gouvernement pendant la période de commémoration du sixième anniversaire des événements du 4 juin 1989 ;

– Wang Dan – ancien leader étudiant incarcéré à la suite des événements de 1989 et qui aurait eu l'initiative de la pétition que Liu Xiaobo a fait circuler –, arrêté le 21 mai 1995. Depuis son arrestation, il a annoncé qu'il avait commencé une grève de la faim.

Les mesures de répression à l'encontre d'opposants de renom et de militants des droits de l'homme se sont intensifiées en 1994, année au cours de laquelle un grand nombre d'entre eux ont été arrêtés et détenus sans inculpation. Certains étaient des membres de l'Association des droits de l'homme, basée à Shanghai, qui a été fondée en 1993 mais n'a jamais été reconnue légalement. D'autres ont été arrêtés pour avoir tenté de former la ligue pour la protection des droits des travailleurs, un syndicat

indépendant qui n'a jamais, lui non plus, été reconnu.

Des membres de groupes religieux qui ont refusé de se joindre aux Églises officiellement reconnues ou qui ne se sont pas fait enregistrer auprès des autorités ont été harcelés, ont dû payer des amendes ou ont été détenus dans le cadre de la vague de répression, qui s'est poursuivie en 1995. Un grand nombre de protestants et de catholiques ont été détenus ou soumis à des contraintes, à la suite de raids effectués par la police pendant et après la fête de Pâques, en avril 1995.

Six ans après le massacre du 4 juin 1989 à Beijing, on perçoit encore l'héritage de cette répression brutale dans les cellules des prisons chinoises et dans le silence qui fait écho aux questions des familles sur leurs proches tués en 1989 sur la place Tiananmen et ailleurs. Un millier de personnes auraient été tués et des milliers blessés, dans la capitale, lorsque, pour mettre fin au mouvement en faveur de la démocratie de 1989, les forces armées ont tiré sur les manifestants non armés et sur la foule.

Les familles des victimes qui tentent d'obtenir des informations sont harcelées et intimidées à leur tour, les autorités chinoises cherchant toujours à dissimuler la réalité des événements de mai et juin 1989.

Un grand nombre de prisonniers politiques sont toujours incarcérés pour avoir pris part au mouvement, après avoir été inculpés d'infractions de droit commun ordinaires telles que "vandalisme" et "trouble à l'ordre public", ou "tentative de vol de munitions ou d'armes" abandonnées par les soldats à Beijing, le 4 juin 1989.

« Les autorités continuent à affirmer qu'il n'y a pas de prisonniers politiques en Chine, et le mouvement de protestation de 1989 est toujours défini comme une "émeute contre-révolutionnaire", formule utilisée pour justifier l'emprisonnement d'un grand nombre de personnes qui sont en fait les victimes de violations des droits de l'homme », ajoute l'Organisation.

Un grand nombre des personnes reconnues coupables de petits délits ont été condamnées à des peines visiblement disproportionnées par rapport aux faits dont elles étaient accusées. Liu Wensheng, par exemple, un jeune homme de Beijing âgé de vingt-trois ans, serait en train de purger une peine de sept ans d'emprisonnement après avoir été inculpé "d'entrave à la circulation" pendant les protestations de 1989.

Par ailleurs, certaines des personnes reconnues coupables d'actes "contre-révolutionnaires" sont toujours en train de purger de lourdes peines d'emprisonnement. C'est le cas notamment de Tang Yuanjuan, condamné à vingt ans d'emprisonnement parce qu'il aurait organisé un petit groupe de discussion entre amis et une manifestation après le massacre de la place Tiananmen. Amnesty International pense qu'un grand nombre de ces prisonniers ont été condamnés à l'issue de procès inéquitable ou sur la base "d'aveux" obtenus sous la torture ou les mauvais traitements l